

emploi-evenementiel.fr



Publié le 24/01/2022

UNIMEV est partenaire du site emploi-evenementiel.fr qui met en relation candidats et recruteurs de l'événementiel.

Depuis 11 ans, la plateforme [Emploi-Evenementiel.fr](https://emploi-evenementiel.fr) met en relation candidats et recruteurs du secteur événementiel et facilite le lien et la communication entre eux pour aboutir à une embauche. **UNIMEV** collabore avec [Emploi-Evenementiel.fr](https://emploi-evenementiel.fr) afin de connecter étudiants et entreprises du secteur événementiel.

Dans le cadre de cette collaboration, les entreprises **adhérentes** d'UNIMEV peuvent déposer gratuitement des annonces de stage, alternance et job jeune diplômé *

Deux cas de figure (pour les adhérents UNIMEV) :

- **Vous avez déjà un compte**

1. Se connecter
2. Déposer son annonce
3. Valider l'annonce avec les crédits gratuits mis à disposition

- **Vous créez un compte**

1. Créer un compte avec ses coordonnées mail
2. Renseigner les informations générales de son entreprise
3. Patienter 48h pour le chargement des crédits, validation par le support que l'entreprise est bien adhérente à UNIMEV
4. Déposer son annonce
5. Valider l'annonce avec les crédits gratuits mis à disposition

Consulter le [guide du recruteur](#) pour vous accompagner dans vos démarches.

Et pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le service clients :

recruteur@emploi-evenementiel.fr

* La gratuité du dépôt d'annonces d'offres de stage, d'alternance ou de Job jeune diplômé ne s'applique qu'aux adhérents d'UNIMEV. Les autres dépôts d'annonces : offres d'emploi CDD, CDI (hors job jeune diplômé), offres de Mission Freelance/Indépendant, offres de Formation, etc... ne rentrent pas dans le cadre de cette gratuité.